

Mme Denise MADRAMÉ-BARTZ
53 Impasse de l'Ancien Que
84240 LA TOUR D'AIGUES
Courriel: denise.poussel@aliceadsl.fr



à Monsieur le Commissaire Enquêteur.

OBJET: Enquête publique pour
la demande d'un permis de construire
pour une centrale photovoltaïque à Aubignosc
au lieu dit Molege.

Fille ~~de~~ Gard. Forestier qui a exercé toute sa carrière (de 1961 à
1973) dans la montagne de Lure sur la zone de St Etienne les Orgues, fervent défenseur de la
nature, je le suis dans ce chemin, je ne peux cautionner un tel projet (Aubignosc Molege)
de centrale photovoltaïque ainsi que les futurs permis soit au total plus de 500 hectares.
C'est dément.

Que fait-on du classement de la Montagne de Lure :
NATURA 2000, ZNIEFF type 1 (Espaces homogènes écologiquement définis par la
présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du
patrimoine naturel régional), quand on l'a parcouru en randonnée, cueillette de champignons,
fruits, framboises etc n'est-on pas dans ce domaine "remarquable"?

Des lobbyistes soi-disant d'énergies renouvelables qui devaient à
ce stade du renouvelable industriel (le solaire) veulent se permettre d'envahir des
siècles de bonne gestion de ce patrimoine en mitant avec leurs installations
"destructives" toute cette belle Montagne. Je dis "NON-NON".

L'Association Négawatt fondée depuis plus de 15 ans, sa
réflexion sur 3 piliers, la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et les énergies
renouvelables (qui ne sont pas uniquement le soleil), on n'en tient pas compte.

Toujours produire et consommer plus. Produire et consommer
localement n'est qu'un vœu pieux, puisque la création de la centrale d'Aubignosc "Molege"
pas pour le local et sans doute les autres pareillement. Une source de revenus pour
les Maires des Communes qui voudraient accueillir ces hectares de panneaux solaires

YVES ~~KE~~ EGRIANT
Commissaire Enquêteur

ou lieu éventuellement de les installer sur les toitures de hangars ou de grandes bâtisses agricoles ou commerciales de leurs villages avec production locale.

Pourquoi vouloir détruire dans les zones forestières des arbres qui ont mis des années pour pousser sur un sol bien souvent ingrat, en période de sécheresse grandissante, la déforestation va s'installer pour assurer notre consommation électrique: NON. NON.

Mais aux associations locales résistantes qui se mobilisent pour essayer de faire retrouver la raison aux Ediles qui se laissent embobiner par ces lobbyistes du renouvelable industriel, n'est-on pas déjà en train de subir les grandes structures qui détruisent les paysages, polluent à outrance, etc... nommés ZAC, ou autres aux abords des villes et même villages qui pourraient servir de supports aux centrales photovoltaïques pour une production locale.

Bonne continuation au Collectif Elzéard (qui me fait penser à Elzéard Bouffier: l'homme qui plantait des arbres, livre magnifique de Jean Giono) et Annie Lise, je les soutiens moralement dans leurs actions. J'espère de vous, Monsieur le Commissaire Enquêteur, que vous donnerez des avis défavorables aux Enquêtes publiques sur ces projets et que les actions de justice envisagées seront entendues.

Cordialement.

Fait à La Tour d'Aigues, le 26 mai 2022

Spiegel